

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

Numéro de dépôt: **89470012.9**

Int. Cl.4: **G 10 D 3/04**

Date de dépôt: **22.06.89**

Priorité: **22.06.88 FR 8808566**

Date de publication de la demande:
27.12.89 Bulletin 89/52

Etats contractants désignés:
BE CH DE ES GB IT LI LU NL SE

Demandeur: **Barboni, Valentino**
1, allée des Embruns
F-64600 Anglet (FR)

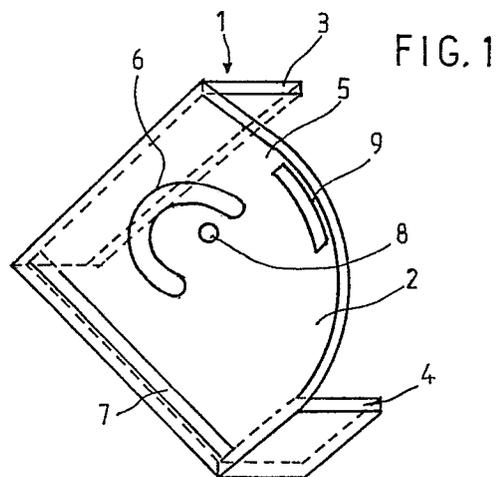
Inventeur: **Barboni, Valentino**
1, allée des Embruns
F-64600 Anglet (FR)

Mandataire: **Poupon, Michel**
3, rue Thiers BP 421
F-88011 Epinal Cédex (FR)

Dispositif de type capodastre pour la réalisation aisée d'accords sur un instrument à cordes, en particulier une guitare.

Dispositif de type capodastre pour la réalisation aisée d'accords sur un instrument à cordes, en particulier une guitare, caractérisé en ce qu'il consiste en un chevalet (2) maintenu manuellement par l'utilisateur et enserrant le manche de l'instrument à l'endroit choisi par ledit utilisateur, ledit chevalet comportant sur sa face venant en contact avec les cordes respectivement :

- un barreur (7) pour la réalisation des barrés,
- un plot (8) pour l'appui sur une corde,
- un cadreur (9) venant se disposer entre deux barrettes successives du manche de l'instrument.



Description

Dispositif de type capodastre pour la réalisation aisée d'accords sur un instrument à cordes, en particulier une guitare

La présente invention a pour objet un dispositif de type capodastre pour la réalisation aisée d'accords sur un instrument à cordes, en particulier une guitare.

Il est bien connu que l'obtention des différents accords sur une guitare est très difficile et demande des années de travail pour arriver à un résultat satisfaisant, bon nombre de personnes désireuses d'apprendre à jouer d'un tel instrument renonçant très rapidement.

De la même manière, il est souvent difficile pour une femme de jouer de la guitare, par risque de rupture des ongles.

C'est ainsi qu'il a déjà été proposé par la demande PCT WO 102910 un dispositif de sélection de la position des accords.

Celui-ci est toutefois de réalisation et d'usage très complexes.

L'invention a pour objet de proposer un dispositif qui permette une utilisation simple et aisée d'une guitare, sans connaissance du solfège.

Conformément à l'invention, ce résultat est obtenu avec un dispositif de type capodastre pour la réalisation aisée d'accords sur un instrument à cordes, en particulier une guitare, caractérisé en ce qu'il consiste en un chevalet maintenu manuellement par l'utilisateur et enserrant le manche de l'instrument à l'endroit choisi par ledit utilisateur, ledit chevalet comportant sur sa face venant en contact avec les cordes respectivement :

- un barreur pour la réalisation des barrés,
- un plot pour l'appui sur une corde,
- un cadreur venant se disposer entre deux barrettes successives du manche de l'instrument.

On comprendra mieux l'invention à l'aide de la description faite ci-après d'un mode de mise en oeuvre, donné à titre d'exemple non limitatif, en référence aux dessins annexés dans lesquels :

- la figure 1 est une vue en perspective d'un dispositif conforme à l'invention ;
- la figure 2 montre le placement du dispositif sur la main de l'utilisateur ;
- la figure 3 illustre le fonctionnement du dispositif de la figure 1, positionné sur le manche d'une guitare.

Le dispositif selon l'invention, généralement référencé (1) se présente sous la forme d'un chevalet (2) comportant deux flasques latéraux (3,4) parallèles entre eux et perpendiculaires à la face supérieure (5) dudit chevalet.

L'un des flasques (4) est plus court que l'autre (3) de manière à permettre la rotation du dispositif autour du manche de l'instrument.

Les deux flasques sont réunis sur leur chant frontal par un chant arrondi de la face supérieure.

Sur sa face supérieure, le chevalet comporte un anneau (6) dans lequel l'utilisateur insère le doigt, en l'occurrence le majeur, comme illustré à la figure 2.

Sur la partie de la face supérieure (5) du chevalet tournée vers l'intérieur et qui vient en contact des

cordes de la guitare dans les conditions d'utilisation, le chevalet comporte respectivement :

- un barreur (7) longitudinal et perpendiculaire aux plans des flasques (3,4) ;
- un plot (8) ;
- un cadreur (9).

Le barreur, le plot et le cadreur seront par exemple réalisés en matériau synthétique relativement souple pour amortir et atténuer les vibrations.

Le barreur (7) sera disposé systématiquement entre deux barrettes successives du manche de la guitare. Il permet de réaliser les barrés, essentiels pour les accords.

Le plot (8) pincera une corde donnée, si nécessaire pour l'accord concerné.

Enfin le cadreur servira à positionner le dispositif. Il sera toujours disposé entre deux barrettes.

Le positionnement relatif du barreur, du plot et du cadreur est imposé par la structure habituelle d'une guitare.

Le dispositif sera formé avec un tableau des différents accords, indiquant où et comment doit être positionné ledit dispositif. Pour certains accords, il sera malgré tout nécessaire d'utiliser en plus un doigt.

On a illustré à la figure 3 le placement d'un dispositif (1) sur le manche (10) d'une guitare. Il peut être déplacé latéralement (position 11 et position 12) et en rotation (position 13 et position 1A).

La rotation est rendue possible du fait de la structure du flasque (4).

Le dispositif sera avantageusement réalisé en un matériau transparent, de manière à ce que l'utilisateur puisse visualiser la position du barreur, du plot et du cadreur.

Le dispositif est d'utilisation simple.

Il peut être conçu pour droitiers et gauchers. Il est à remarquer que les doigts de l'utilisateur sont très peu en contact avec les cordes, ce qui évite les blessures surtout pour les débutants, ce qui est courant avec une approche habituelle de l'apprentissage des accords. L'appareil peut même être utilisé par des personnes ayant perdu un voire plusieurs doigts ainsi que par des personnes ayant de gros doigts, pour qui l'apprentissage de la guitare était jusqu'à présent interdit.

L'accord peut être réalisé rapidement et avec précision par pincement sur le manche de l'instrument, le pouce venant en dessous dudit manche.

Revendications

1. Dispositif de type capodastre pour la réalisation aisée d'accords sur un instrument à cordes, en particulier une guitare, caractérisé en ce qu'il consiste en un chevalet (2) maintenu manuellement par l'utilisateur et enserrant le manche de l'instrument à l'endroit choisi par ledit utilisateur, ledit chevalet comportant sur sa

face venant en contact avec les cordes respectivement :

- un barreur (7) pour la réalisation des barrés,
- un plot (8) pour l'appui sur une corde,
- un cadreur (9) venant se disposer entre deux barrettes successives du manche de l'instrument.

2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que le chevalet (2) comporte deux flasques latéraux (3,4) parallèles entre eux et perpendiculaires à la face supérieure (5) dudit chevalet, l'un des flasques (4) étant plus court que l'autre (3) de manière à permettre la rotation du dispositif autour du manche de l'instrument et les deux flasques étant réunis sur leur chant frontal par un chant arrondi de la face supérieure.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

60

65

3

3. Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que le barreur, le plot et le cadreur sont réalisés en matériau synthétique relativement souple.

4. Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que le chevalet (2) est réalisé en un matériau transparent.

5. Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que le chevalet comporte un anneau (6) sur sa face supérieure.

6. Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que le barreur (7) est disposé longitudinalement par rapport au chevalet (2) et perpendiculaire aux plans des flasques (3,4).

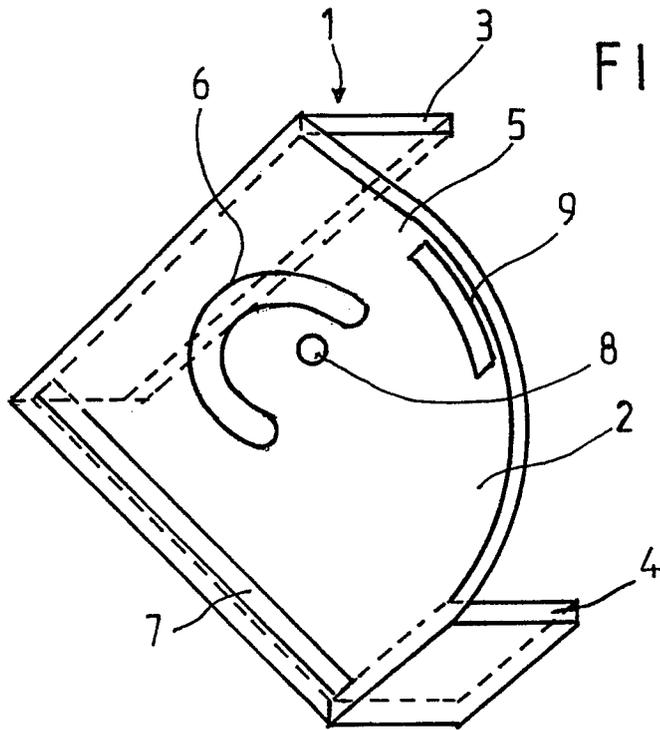


FIG. 1

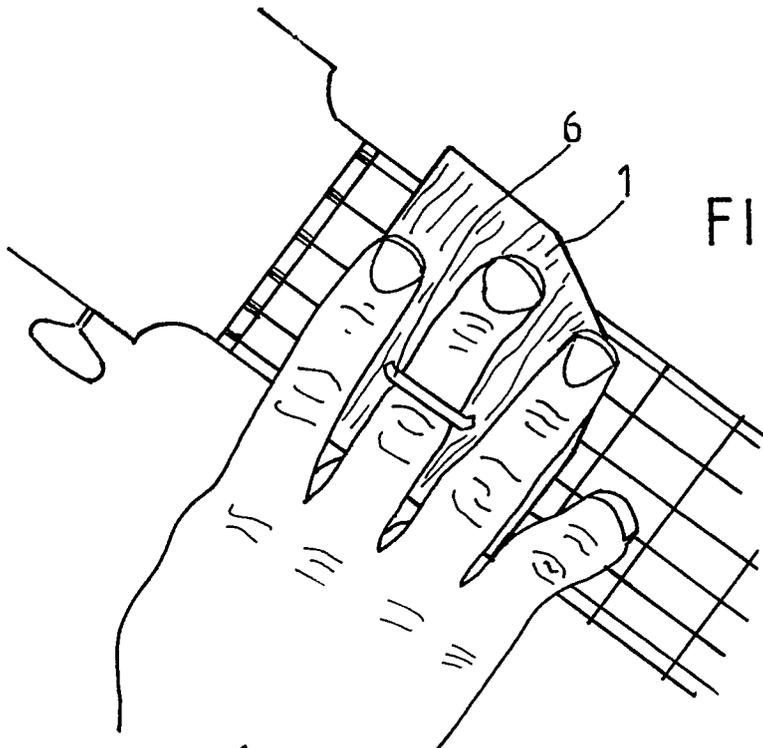


FIG. 2

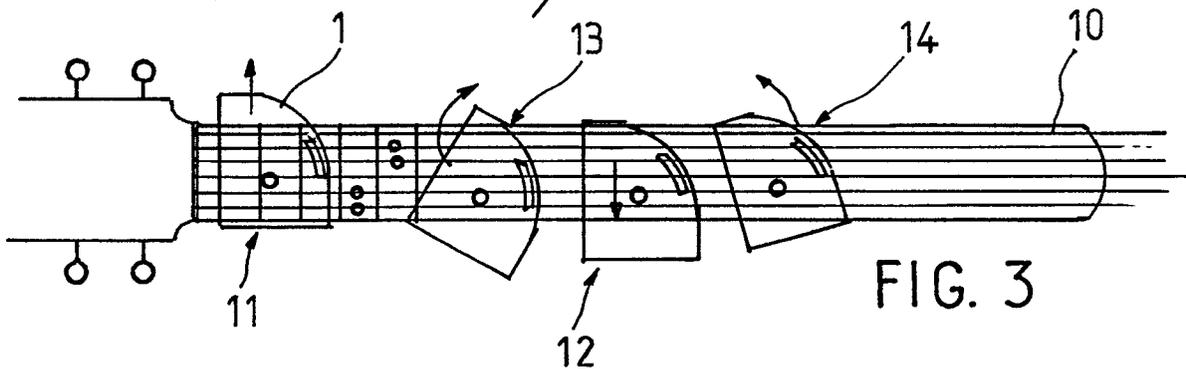


FIG. 3



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
X	US-A-4 471 682 (BOZUNG) * Résumé; figures; colonne 2, ligne 45 - colonne 3, ligne 19 * ---	1,3-6	G 10 D 3/04
X	US-A-3 922 945 (PETTIJOHN) * Figures 1-3,7; résumé; colonne 7, lignes 45-52 * ---	1,2,5	
X	US-A-2 027 937 (SCHRICKEL) * En entier * -----	1,5	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			G 10 D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 28-09-1989	Examineur LLOYD P.A.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			

EPO FORM 1503 03.82 (1/0402)